

Dr, ... non en fait, M.VERAN,... M. Le Ministre,

D'après votre CV, vous êtes sensé avoir prononcé et appris ces quelques mots, nous souhaitons vous rafraichir la mémoire par quelques passages, comme :

« Je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. »

« Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. »

« Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. »

« J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. »

« Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. »

« J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. »

« Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. »

« Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. »

« Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire. ».....

Mais encore...

« Je ferai tout pour soulager les souffrances. »

« Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. » ...

.....

Et pour conclure, ce texte souligne cette dernière :

« Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque. »

Normalement, vous devriez reconnaître ce serment, à moins que vous ayez séché votre premier cours, lors de vos longues études de médecine.

Sachez, que vos décisions des derniers 19 mois, nous laissent perplexe à ce sujet.

Oui, M. VERAN, cela nous laisse le doute...

À ce jour vous nous dénigrez, vous mentez, nous manquez de respect, dans vos décisions, vos propositions. Vous manquez de respect au Droit à la vie, mais surtout et encore aux patients, aux soignants, aux aidants.

Mais DANS QUEL BUT ?

Par vos décisions et vos injonctions vous bafouez ces valeurs !

Pendant ce temps-là, NOUS, sur place, dans nos établissements de santé, dans nos cabinets de consultations, dans nos structures sociales, nous appliquons ce serment et le respectons tous les jours, quel que soit notre métier.

M. VERAN, un jour vous nous avez sommez de nous rendre sur le terrain pour arrêter de douter.

NOUS Y SOMMES SUR LE TERRAIN ! Revenez donc constater ce que vous infligez aux patients et soignants

NOUS NE DOUTONS PAS, NOUS CONSTATONS :

- Que, L'activité n'est plus celle que vous décrivez comme état d'urgence, et ce, depuis JANVIER !

- Que, lorsque vous nous demandiez de revenir travailler, malade ou fatigué, nous sommes revenus !

- Que, aujourd'hui, vous nous mettez à la porte en bonne santé !

Aujourd'hui l'anxiété et le stress guident nos journées, mais ce n'est pas avant tout pour nous seulement, ni à cause qu'une augmentation de la charge de travail !

MAIS, parce qu'en interrogeant les ARS de nos départements, sur l'avenir du soin, du soutien dans la santé, le social et le médico-social, sur l'éventuel fermeture de lits et ou de structures, L'ARS nous répond seulement qu'ils ne savent pas !

Alors, nous vous le demandons, allez-vous fermer des lits, empêcher le soin et le soutien, alors que nous voulons seulement le choix libre éclairé et consenti, ET AVANT TOUT POUVOIR SOIGNER.

ET LE RESPECT DE NOS DROITS ET LIBERTES, pour TOUS de l'enfant au plus âgé !